



VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE MARDI 24 MAI 2011 À 16 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LE VENDREDI 20 MAI 2011.

PRÉSENTS : Son Honneur le maire M. Bill McMurchie, et messieurs les conseillers P. Bissonnette, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith, E. Sztuka et M. Trudeau, formant ainsi quorum du conseil.

ABSENT : Monsieur le conseiller R. Geller.

Monsieur Nicolas Bouchard, ing., directeur général et Me Jean-Denis Jacob, directeur du Service des affaires juridiques, des communications et du greffe, sont également présents.

2011-234 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

2011-235 PÉRIODE DE QUESTION

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2011-236 ADOPTION – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau, Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement D'adopter un règlement de construction, tel que préparé par le Service de l'urbanisme en date du 24 mai 2011 et dont le texte est annexé en pièce jointe au dossier décisionnel numéro 11-612-3427.

2011-237 ADOPTION – RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, en concordance avec le Plan d'urbanisme, tel que préparé et soumis par le Service de l'urbanisme en date du 24 mai 2011 et dont le texte est annexé en pièce jointe au dossier décisionnel numéro 11-613-3438.

2011-238 ADOPTION – RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement D'adopter un règlement des permis et certificats, tel que préparé et soumis par le Service de l'urbanisme en date du 24 mai 2011 et dont le texte est annexé en pièce jointe au dossier décisionnel numéro 11-613-3426.

2011-239 ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO PC-2775

Il est proposé par monsieur le conseiller Sztuka, Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement

RÉSOLU : D'adopter un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro PC-2775 afin de corriger certaines erreurs d'écriture et pour régir les accès pour véhicules dans les zones Ra39 et Re40, dont le texte est conforme au deuxième projet adopté le 16 mai 2011.

2011-240 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 280 000 \$

Monsieur le conseiller Iermieri donne avis à l'effet qu'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt au montant de 1 280 000 \$ afin de financer les coûts additionnels encourus par la Ville de Montréal au titre des dépenses de voirie artérielle de 2006 à 2008, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance.

2011-241 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO PC-2775

Monsieur le conseiller Labbé donne avis à l'effet qu'un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire dans le but de préciser la classification des usages commerciaux de classes « A » et « B », lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance.

2011-242 AUTORISATION – ÉMISSION D'UN CRÉDIT AU MONTANT DE 75 000 \$ EN FAVEUR DE LA VILLE DE BAIE D'URFÉ

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Sztuka, Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement D'autoriser l'émission d'un crédit au montant de 75 000 \$ en faveur de la Ville de Baie d'Urfé, afin d'assumer une proportion de 50% de la surconsommation d'eau de cette municipalité en 2010.

2011-243 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement DE lever la présente séance à 16 h 40.

Bill McMurchie, maire

Jean-Denis Jacob, greffier